



Mairie de Saint-Joseph
Rue Eugène Maillard - 97212 SAINT-JOSEPH

EXTRAIT N°23/2020 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Préfecture
Contrôle de légalité
REÇU LE

SEANCE DU 27 JUILLET 2020

05 AOUT 2020

Date de convocation :	la	L'an deux mil vingt et le vingt-sept du mois de juillet, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans le réfectoire de l'école mixte B de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR.
Le 21 juillet 2020		
Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	33	<i>PRESENTS</i> : <u>Adjoint</u> s : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN Michèle, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. BELLIARD Alain, M. ARETO Joseph, Mme CARDOU Josiane, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. PALIX Pierre, M. ADELAIDE Michel, Mme MARLIACY Danielle, M. DELPHIN Laurent, Mme LARAIRIE Sylvia, M. THELESTE Johan, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme MENCE Marielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, Mme FRANCOIS Francine, M. ATHANASE Rémy, M. SAINT-HONORE Laurent, M. MARLET Daniel, M. , MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.
Présents	31	
Procurations	2	
Absents	0	
Excusés	0	
En cours de Séance :		<i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, (procuration à M. ADELE Claude), M. MARLET Daniel (procuration à M. MARLET Camille)
Présents	30	
Procurations	3	
Absents	0	
Excusés	0	
		<i>ABSENTS NON EXCUSES</i> :
		<i>ASSISTANTS</i> M. Jean-Claude JEAN (Directeur Général des Services), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante Direction Générale), M. Victor VELAYE (Directeur service financier), Mme Muriel VAUTOR (Directrice service sport culture vie associative), M. Pascal QUIONQUION (DGA2), Mme Claudine NELLA (DDA3 Ecoles), Mme Géraldine ALONZEAU (Directrice des Affaires Juridiques et de la réglementation), M. José SOUDOUROM (Directeur service urbanisme)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures quinze minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme MIEVILLY Eliane pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**ACQUISITION DU FONCIER POUR IMPLANTATION DU FUTUR PÔLE
ADMINISTRATIF DES SERVICES MUNICIPAUX**

Le Maire expose :

Les Services administratifs communaux sont éclatés sur plusieurs sites, ce qui rend malaisée l'organisation technique d'ensemble, tout en accentuant l'invisibilité de la machine administrative.

Il convient par conséquent de regrouper l'ensemble des services qui le justifient, sur un même site, pour plus d'efficacité et d'efficience. Pour ce faire, il faut construire un centre administratif communal, au cœur du centre bourg, et qui participe de la reconquête de l'espace public, tout en le revitalisant.

Cet objectif passe par l'acquisition d'emprise foncière, nécessaire à l'atteinte de nos objectifs. En conséquence, la ville se propose de faire l'acquisition d'une parcelle de 1500 m², située entre la gare routière et les sapeurs-pompiers

L'opération a été estimée à la somme de 340 000,00 € H.T.

Le plan de financement se présente comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
Acquisition de foncier pour la construction du Pôle administratif	340 000,00 €	Ville	34 000,00 €	10,00 %
		Autofinancement		
		CACEM	34 000,00 €	10,00 %
		Fond de concours 2019	272 000,00 €	80,00 %
TOTAL	340 000,00 €	TOTAL	340 000,00 €	100,00 %

.....
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement proposé

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 juillet 2020

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture



Pour le Maire, et par délégation

1^{er} Adjoint

Claude ADELE